

SAINTE ANNE

A droit à nos hommages



Est de foi que le culte des Saints est non seulement permis, mais encore très agréable à Dieu et très salutaire pour nous. Interprète infaillible de la vérité, l'Eglise catholique a condamné ceux qui le niaient. Et son enseignement est appuyé autant sur l'Ecriture et sur la saine raison, que sur la tradition constante des peuples chrétiens. Saint Paul veut que nous honorions ceux à qui l'honneur est dû. Or, qui est plus digne d'honneur que ces grands serviteurs de Dieu, ces membres glorieux de Jésus-Christ, ces temples du Saint-Esprit, lesquels ont tant contribué par leurs travaux, leurs souffrances, leurs prières, à la gloire divine et au salut des âmes ! Et Dieu ne nous a-t-il pas enseigné lui-même à les honorer, en leur accordant le don des miracles pendant leur vie et après leur mort ? Au ciel, grande est leur puissance d'intercession. Unis à Dieu, délivrés des misères de cette vie, et affranchis du danger de se perdre, ils n'ont plus de souci que pour leurs frères encore exilés ici-bas ?

Entre tous les saints qui règnent dans la gloire, il en est peu qui ait plus de droits à nos hommages que sainte Anne. Ne suffit-il pas, pour le prouver, de dire qu'elle est mère de Marie ? Le même titre nous fait comprendre combien cette dévotion nous est avantageuse. Marie est notre grande et universelle Médiatrice auprès de Jésus-Christ ; c'est elle qui fait agréer par lui nos prières et les appuie de sa toute-puissante intercession ; c'est elle qui ouvre à son gré le trésor des mérites de Jésus-Christ et y puise quand elle veut, autant qu'elle veut, pour qui elle veut. De sorte que, mériter la faveur de Marie, c'est la même chose que d'écrire son nom au livre de la prédestination. Telle est la doctrine de tous les saints. Or, qui ne voit qu'un bon moyen de fixer sur nous les regards de la miséricorde de cette puissante Reine, est d'honorer sa mère ? L'Esprit-Saint veut que nous vénérons nos parents ; parce que sans eux nous n'existerions pas. Cette loi concerne Marie comme tous les enfants d'Adam : après Dieu, elle doit à saint Joachim et à sainte Anne son existence ; et quelle existence ! la plus glorieuse, la plus heureuse qui fut jamais, et qui n'aura jamais son égale. Marie tient le premier rang dans